

# LE P'TIT CURIEUX



volume 5 • numéro 4 • Septembre 2012



## Le mot du coordonnateur



**Vous devez nous faire parvenir vos articles ou vos annonces pour le prochain numéro avant le 1<sup>er</sup> décembre 2012. Merci !**

### Collaborateurs :

**François Bernard  
819-397-4616**

**Ghislaine B Lampron  
819-397-5664**

**Erika Faucher**

**Marie-Claude Rocheleau  
819-397-2964**

**France Valence  
819-397-2539**

Bonjour,

Déjà la rentrée vient de sonner et pour chacun de nous ça veut dire le retour au quotidien soit l'école pour les jeunes ou le travail pour les adultes. J'espère que pour vous cette rentrée s'est bien déroulée même si après le formidable été dont nous avons bénéficié ça n'a pas dû être facile. En effet, je ne me souviens pas avoir vécu un si bel été au niveau de la température et j'espère que chacun de vous en a profité pour faire le plein d'énergie.

Septembre marque aussi le retour aux activités dans chacun des organismes de notre paroisse et je vous invite non seulement à y participer mais à vous impliquer dans celui qui pourrait vous intéresser afin qu'ils répondent encore plus à vos besoins. Vous n'êtes pas obligés de fournir une grande quantité d'heures si vous ne pouvez pas mais le peu que vous donnerez vous procurera son lot de satisfaction tout en rendant notre milieu plus vivant.

Au niveau municipal, nous avons eu aussi des changements, que ce soit la rénovation de notre école qui en avait grand besoin surtout pour les sanitaires et la brique qui datait de 1957 et pour la peinture intérieure qui elle avait fait son temps. Nous avons eu aussi le déménagement du bureau municipal qui sera complété sous peu ce qui permet l'aménagement d'une classe supplémentaire pour l'école dans les anciens bureaux. Vous recevrez sans doute une invitation pour une porte ouverte bientôt.

En terminant, je tiens à féliciter Jacques Provencher, gagnant du dernier tirage, et à remercier encore une fois toute l'équipe du P'tit Curieux et chacun des organismes pour tout le travail à la préparation de ce numéro.

Je nous souhaite un automne aussi beau que l'été que nous avons eu rempli de chaleur, mais humaine cette fois-ci et de belles rencontres dans les activités dans lesquelles nous nous impliquerons soit comme bénévole ou participant.

François Bernard  
Coordonnateur

### Deux petits scoop

**Journée porte ouverte du service incendie le 13 octobre prochain à St-Lucien. Vous recevrez sous peu les détails.**

**Un nouveau concours sera lancé dans le numéro de décembre pour le 5<sup>e</sup> anniversaire du P'tit Curieux. Préparez-vous à nous raconter vos anecdotes qui se sont déroulées à St-Lucien.**



## Le mot de la mairesse

Chères citoyennes et chers citoyens,

Voici quelques faits saillants du dernier trimestre.

Au niveau administratif, nous sommes en réflexion sur l'avenir de Saint-Lucien. Nous entreprenons une démarche en ce sens. Nous sollicitons votre implication et votre appui en répondant au document que nous vous avons expédié par la poste sur le sujet. Vous pouvez faire toute la différence en nous donnant votre opinion sur la situation actuelle et votre vision de l'avenir. Je vous informe que le nom de la municipalité est changé depuis le 30 juin dernier. Son nom est dorénavant Municipalité de Saint-Lucien au lieu de Municipalité de la Paroisse de Saint-Lucien.

Au niveau du bureau municipal, les travaux de drainage requis ont été réalisés en juillet dernier pour rectifier la situation d'infiltration d'eau au niveau du sous-sol. De plus, la mise en place du mobilier de bureau incluant le comptoir de service a été effectuée par la compagnie « ÉBÉNISTERIE QUÉBÉCOISE ». L'acquisition d'une table de conférence usagée a été effectuée. Pour conclure, le déménagement de nos opérations dans nos nouveaux locaux a eu lieu à la mi-août.

Au niveau de l'école, les travaux de rénovation intérieure et extérieure ont été complétés pour le début de l'année scolaire. Les travaux de ventilation ainsi que la peinture sont également complétés. Des demandes de propositions pour le système d'alarme seront lancées sous peu. De plus, je vous mentionne que la Commission Scolaire Des-Chênes a apporté certains aménagements à sa politique de transport scolaire. Compte tenu des problématiques identifiées à Saint-Lucien, l'organisation du transport scolaire sera la même qu'en 2011-2012 dans notre secteur, pour l'année scolaire 2012-2013. La situation sera réévaluée pour les années subséquentes.

Comme vous pouvez le constater, deux projets majeurs sont en réalisation cette année afin d'améliorer la qualité des services à notre population ainsi que favoriser la productivité de notre personnel.

Je vous invite à assister à nos rencontres du Conseil municipal et je vous souhaite un très bel automne.

Suzanne Pinard Lebeau, mairesse



### **PRÉVENTION INCENDIE**

PAR JOEL PERRON,



#### **PETIT POINT DE PRÉVENTION?**

Feu de sècheuse à linge : Est-ce que vous saviez que les feuilles d'assouplissants créent une fine couche dans votre filtre de sècheuse? Ce qui empêche la chaleur de sortir à l'extérieur et fait monter la température de votre sècheuse - donc un risque d'incendie.

Voici un petit test pour voir si votre filtre de sècheuse évacue bien l'air chaud à l'extérieur.

Test :

1. Verser un peu d'eau (environ ½ tasse).
2. Regarder si l'eau s'écoule rapidement.

Si vous remarquez que l'eau cherche à rester dans votre filtre cela signifie que vous devrez nettoyer votre filtre à l'eau tiède et savonneuse. Le laisser sécher avant de le remettre à sa position. Préventivement nettoyez votre filtre une fois par mois.



## **PRÉVENTION INCENDIE**

PAR JOEL PERRON, PRÉVENTIONNISTE

L'automne arrive avec le temps du ménage extérieur. Ceci m'apporte à vous présenter l'article 16 du règlement 2011-025 (*Protection et Prévention des Incendies de la municipalité de Saint-Lucien*)

### **ARTICLE 16 - FEU EN PLEIN AIR**

#### **16.1 Interdictions**

Il est interdit d'allumer, de faire allumer ou de permettre que soit allumé un feu en plein air, de quelle que nature que ce soit, sauf dans les cas prévus au présent règlement.

#### **16.2 Les feux en plein air pour les résidences situées à l'extérieur des périmètres d'urbanisation**

Sont autorisés les feux en plein air pour les résidences situées à l'extérieur du périmètre d'urbanisation de la municipalité tel qu'il est mentionné sur le plan d'urbanisme de la municipalité.

Malgré ce qui précède, il est interdit de brûler des matières résiduelles à ciel ouvert, même pour les récupérer en partie, sauf dans le cas de branches, d'arbres, de feuilles mortes, ou d'activités prévues et autorisées par les lois et règlements du Québec. Il est également interdit de faire brûler des déchets de toute nature, tels que les déchets de démolition ou le bois qui a été traité comme prescrit par l'article 22 du Règlement sur la qualité de l'atmosphère (L.R.Q., c. Q2r20).

#### **16.3 Permis**

Avant l'allumage de tout feu en plein air, toute personne doit obtenir un permis du Service de sécurité incendie aux heures normales d'affaires. Toutes les conditions stipulées sur le permis doivent être respectées, sans quoi le permis de brûlage est annulé.

#### **16.4 Les feux en plein air sans permis pour les résidences**

Aucun permis n'est requis pour les feux en plein air pour les résidences situées à l'extérieur du périmètre d'urbanisation si les conditions suivantes sont respectées :

16.4.1 La superficie maximale autorisée est de zéro virgule huit mètre carré (0,8 m<sup>2</sup>);

16.4.2 Les feux extérieurs sont réalisés dans un contenant en métal ou un cylindre de béton sur fond de sable;

16.4.3 Les feux de grève sont ceinturés de pierre;

16.4.4 Un seul emplacement par immeuble doit être utilisé.

#### **16.5 Conditions d'exercice**

Le détenteur d'un permis de brûlage doit respecter les conditions inscrites sur le permis.

#### **16.7 Fumée**

Nul ne peut permettre ou tolérer que la fumée, provenant de la combustion des matériaux utilisés pour un feu en plein air ou pour un feu de foyer extérieur, se propage dans l'entourage de manière à nuire au confort d'une personne habitant le voisinage, ou que cette fumée entre à l'intérieur d'un bâtiment occupé.

## **Résumé de la séance du conseil de juin 2012**

### **Séance extraordinaire - 22 juin 2012**

- **École - peinture:** Résolu d'octroyer à Construction Benoit Moreau Inc des travaux de peinture pour la grande salle, l'entrée ainsi qu'un bureau dans cette section pour une somme de 7 579\$ plus taxes. Résolu d'octroyer à Sablage Beaulac Peinture Inc un contrat de peinture à l'école des Deux-Rivières comprenant la fourniture pour une somme de 17 795.\$ plus taxes. Les travaux seront exécutés dans 5 classes, une entrée et un corridor.
- **École - ventilation :** Résolu d'octroyer à Air P. 8000 Distribution Inc. les travaux de ventilation à l'école des Deux-Rivières pour une somme de 29 140.25\$ plus taxes.

Considérant le trafic important lors des travaux pour le Pont Gagnon et d'un manque de matériel lors des travaux de rapiéçage sur la rue Marois, un transfert budgétaire sera effectué à l'intérieur de la section voirie afin de permettre du rapiéçage supplémentaire pour finaliser convenablement deux secteurs sur la Route du Pont et la rue Marois.

- **Comité de citoyens - locaux :** Résolu de permettre l'utilisation de locaux municipaux selon les mêmes conditions que pour les organismes paroissiaux (comité relatif à la protection des eaux souterraines). Budget : Résolu de vérifier les possibilités afin de permettre notre appui monétaire à ce comité pour une somme d'environ 200\$.



## Résumé de la séance du conseil de juillet 2012

### Séance ordinaire - 3 juillet 2012

- **Changement de nom pour la Municipalité** : La directrice générale fait lecture de la confirmation du changement de nom de la municipalité pour « Municipalité de Saint-Lucien.
- **Aménagement locaux municipaux - 5280, 7<sup>e</sup> Rang** : a) partie mobilier (mur de verre) : résolu d'autoriser l'acquisition et l'installation d'un mur de verre tel que prévu au projet pour une somme globale de 3 223.60\$ plus taxes; b) panne électrique (proposition en cours) : une proposition est en cours de traitement afin de pallier aux pannes électriques au 5280 7<sup>e</sup> Rang soit les besoins en ampérage afin de bien évaluer les besoins en équipement.
- **Centre communautaire** : a) éclairage : nous sommes dans l'attente d'une proposition afin de corriger le bris de fluorescents en raison de ballastes pour 4 lampes et nous en avons que 2 (**proposition à 0 \$**); b) système d'alarme (en test cette semaine) : nous connaissons une difficulté depuis l'installation du système de feu au centre lors d'une panne électrique - nous sommes en test afin de connaître la provenance mais il se peut que le système actuel soit désuet - donc suite aux tests, nous serons informés de la situation; C) couleur balançoires : résolu de déterminer la couleur bleue (même que le parc) pour les balançoires.
- **Téléphone Commission Scolaire** : Résolu d'autoriser l'acquisition d'un 2<sup>e</sup> numéro de téléphone auprès de la Commission Scolaire des Chênes pour les postes de la mairesse et de la directrice générale.
- **Transferts budgétaires** : La directrice générale résume les transferts proposés afin de combler les écarts au budget initial et d'y inscrire les revenus supplémentaires confirmés : résolu d'autoriser les transferts budgétaires proposés.
- **Nettoyage du Pont Gagnon (effectué par MTQ)** : Information à l'effet que le MTQ a effectué le nettoyage de la structure du Pont Gagnon et par le fait même a procédé au nettoyage du tablier donc nous n'aurons pas ces travaux à exécuter.
- **Suivi dossier M. Leroux** : Résolu d'autoriser une extension jusqu'à la fin de juillet afin de compléter les travaux de nettoyage de sa propriété et respecter notre réglementation municipale avant la transmission du dossier à notre aviseur légal.
- **Contribution Caisse Populaire Desjardins - Projet école** : Confirmation d'un versement de 6 000\$ en 2012 pour la contribution Desjardins pour le projet de l'école. Un ajustement sera effectué pour les versements subséquents suite aux coûts réels du projet afin d'établir la contribution totale à 10% du projet global.
- **École** : a) panneau publicitaire : Résolu d'acquiescer un panneau publicitaire exigé au protocole dans le cadre

du programme PIQM pour l'obtention de la subvention au coût de 556.09\$; b) peinture : les travaux de peinture sont prévus pour la semaine du 16 juillet.

- **Politique - transport scolaire** : Résumé de la rencontre des Commissaires et information de Mme la Maitresse sur la politique du transport scolaire : pour St-Lucien, les 3 marcheurs devraient être recueillis par l'autobus scolaire sans frais supplémentaire pour les parents. Nous sommes dans l'attente d'un courriel à cet effet.

### Séance extraordinaire - 13 juillet 2012

- **Travaux École des Deux-Rivières** : a) réparation avant le parement : Résolu d'octroyer à Les Constructions Allard Inc des travaux de réparation pour l'école selon les mêmes conditions que le contrat initial pour une somme de 18 498\$ plus taxes et que le budget nécessaire sera puisé au surplus accumulé (une partie des murs à être réparée et isolée, le soufflage des fenêtres, la coupe et la réparation du solage); b) drainage pour ventilation : suite à des commentaires que des drains rigides sont préférables dans des endroits publics et commerciaux et qu'une évaluation des coûts a été demandée, le conseil s'interroge quant à la responsabilité de l'entrepreneur de prévoir le drainage pour son installation - des informations seront prises à cet effet avant d'autoriser ce surplus de dépenses.
- **Financement travaux école** : Résolu de mandater Mme la Mairesse et la directrice générale signataires des documents nécessaires aux financements nécessaires pour les travaux effectués à l'école des Deux-Rivières, lesquels étant garantis par l'obtention d'une subvention de 125 000\$ dont le versement sera effectué selon les conditions indiquées au protocole à cet effet.
- **Tournoi de golf - SQ** : Résolu d'autoriser la participation de deux membres du conseil pour le souper au Tournoi de Golf de la Sureté du Québec pour un montant de 100\$.
- **Tournoi de golf - MRC** : Résolu d'autoriser la participation de deux membres du conseil pour le souper au Tournoi de Golf de la MRC pour un montant de 80\$.
- **Entretien Centre** : a) Système d'alarme : Information à l'effet qu'il y a eu un changement du panneau de FEU afin de connaître la source de la défektivité et si le système d'alarme existant est désuet - une proposition selon les besoins sera présentée; b) éclairage salle : aucune donnée nouvelle à ce jour.
- **Mise en œuvre du « Schéma de Couvertures de Risques incendies »** : Résolu que la Municipalité de Saint-Lucien s'engage à mettre en œuvre le schéma de couvertures de risques incendies tel qu'attesté par le gouvernement le 14 février 2012.





## Résumé de la séance du conseil de août 2012

### Séance ordinaire - 13 août 2012

- **Centre - éclairage** : Proposition de combinaison de deux fluorescents par ballaste et 2 luminaires seront à 4 fluorescents (bar - sortie d'urgence). Les travaux seront effectués avant le 1<sup>er</sup> septembre 2012 et sans frais pour la municipalité.
- **Assemblée régulière de septembre** : Résolu de retarder la tenue de l'assemblée ordinaire de septembre au 10 septembre 2012 en raison de l'utilisation du centre pour la votation provinciale du 4 septembre.
- **Aménagement - locaux municipaux - 5280 7<sup>e</sup> Rang** : a) stores : Résolu d'octroyer la confection et l'installation de toiles solaires à Stores Victo Inc pour la somme de 825\$ plus taxes; b) déménagement : Résolu de fermer le bureau municipal les 15, 16 et 17 août 2012 afin de permettre la relocalisation des activités au 5280 7 Rang, St-Lucien.
- **Approbation dépenses - Programme d'amélioration du réseau routier 2012 (35 717.78 \$)** : Résolu que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la Rue de Chantal pour un montant subventionné de 19 000\$ conformément aux exigences du Ministère des Transports et que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la rue De Chantal dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué. Résolu également que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le rue De Chantal pour un montant subventionné de 1 000\$ conformément aux exigences du Ministère des Transports et que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la rue De Chantal dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.
- **Octroi - Nettoyage fossés (Chemin Hemmings)** : Soumissions : J.Noël Francoeur Inc : 4.90\$/mètre linéaire; Éric Lessard 5.60\$/mètre linéaire; Normand Messier : aucune soumission. Résolu d'octroyer à J.Noël Francoeur Inc les travaux de creusage de fossés d'environ 900 mètres pour la saison 2012 selon les conditions mentionnées à la soumission déposée, au coût de 4.90\$/mètre linéaire. Les travaux précis seront indiqués lors des travaux par l'inspecteur.
- **Réglementation - Véhicules Hors Route (avis demandée par la MRC)** : Selon les diverses informations obtenues concernant la possibilité au niveau de la MRC de réglementer la circulation des VHR (véhicules hors route), il est résolu d'indiquer à la MRC de Drummond notre désaccord quant à une réglementation plus permissive au niveau des horaires de circulation de VHR soit durant la nuit.
- **Comité de citoyens relativement à la protection des eaux souterraines** : Le comité indique le manque de participants pour informer la population et recueillir les signatures concernant la protection des eaux souterraines. Lors de visites auprès de nos citoyens, ils ont pu constater que les gens n'étaient pas informés de leur démarche et des enjeux dans ce dossier. Le comité a donc préparé un communiqué qui sera inclus au journal « Le P'tit Curieux »

lors de la prochaine parution prévue pour septembre prochain.

- **Entente don - école (Caisse Populaire Desjardins)** : Un versement de 6 000\$ sera versé pour l'année 2012 et un ajustement sera effectué pour les années subséquentes selon le pourcentage de 10% du montant réel des travaux réalisés.
- **École** : a) Augmentation marge de crédit 10% frais = 137 500\$ : Résolu de mandater Mme la Mairesse et la directrice générale signataires des documents nécessaires au financement pour une somme totale de 137 500\$ pour les travaux effectués à l'école des Deux-Rivières, lesquels étant garantis par l'obtention d'une subvention de 125 000\$ plus 10% pour les frais de financement dont le versement sera effectué selon les conditions au protocole à cet effet; b) Avis de motion - règlement d'emprunt 137 500\$ : Marie-Claude Rocheleau donne avis de motion pour l'adoption d'un règlement d'emprunt de 137 500\$ dans l'attente des versements de la subvention confirmée par le MAMROT (Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire) pour l'exécution de travaux de rénovation à l'école des Deux-Rivières située au 5330 7<sup>e</sup> Rang, comprenant la réfection des sanitaires filles et garçons, remplacement du revêtement de briques, la réfection de l'isolation, la modification et l'amélioration du système de ventilation et de chauffage, la mise aux normes de la structure du bâtiment, la mise à niveau des systèmes d'éclairage, d'alarme, d'incendie et divers travaux de peinture et de finition intérieure. Cet emprunt de 137 500\$ sera effectué pour acquitter une partie des travaux estimés à 328 718.12\$; c) Résolution - dépenses réglées par l'utilisation du PIQM : Résolu que les dépenses pour la rénovation de l'école des Deux-Rivières seront réglées en partie par une subvention obtenue dans le cadre du PIQM (Programme d'Infrastructure Québec-Municipalité); d) Deux demandes de paiement - sanitaires : Résolu d'approuver les demandes de paiements présentées par Benoit Moreau Inc pour une somme de 58 740.83\$; e) Demande de paiement - parement : Résolu d'approuver les demandes de paiements présentées par Constructions Allard Inc pour une somme totale de 51 382.88\$; f) Drain (école à la fosse) : Résolu d'octroyer à Benoit Moreau Inc un contrat pour le remplacement d'environ 10 mètres de tuyau et de rendre étanche pour un montant de 4 002.75\$ afin d'éviter tout risque de refoulement (présence racines à l'intérieur du drain conduisant à la fosse septique).
- **Politique - Transport Scolaire (représentation le 15 juin 2012)** : Nous sommes dans l'attente d'un courriel de la Commission Scolaire des Chênes afin de nous confirmer que les marcheurs seront recueillis par autobus et que les ententes finales suivront (septembre). Le 17 août, une confirmation sera transmise aux parents concernés.
- **Tirage - P'tit Curieux** : Félicitations à M. Jacques Provencher qui se mérite un livre « Une Histoire du Québec en Photos », une commandite de la Société St-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec.



## Résumé de la séance du conseil de septembre 2012

### Séance ordinaire - 10 septembre 2012

- **Planification stratégique - questionnaire:** Résolu d'expédier en septembre, à tous les foyers, le questionnaire sur la planification stratégique afin d'effectuer auprès de la population un sondage sur l'avenir de Saint-Lucien ainsi que pour connaître la satisfaction et l'insatisfaction sur divers sujets.
- **Aménagement - locaux municipaux - 5280, 7<sup>e</sup> Rang :** a) Chaises : Résolu de faire l'achat de 5 chaises pour les employés et Mme la Mairesse au montant de 3 029.45\$; b) Table de conférence et chaises : Résolu de faire l'achat d'une table de conférence au montant de 1 400\$ et de 12 chaises au montant de 145\$ chacune; c) Climatisation : résolu de faire déplacer la climatisation de l'ancien local et de la relocaliser au 5280 7<sup>e</sup> Rang au prix d'environ 650\$ plus l'électricité; d) Drapeaux : n'ayant pas suffisamment d'information, cet item n'est pas traité; e) Gouttières : n'ayant pas suffisamment d'information, cet item n'est pas traité; f) Vérifications diverses : diverses vérifications sont en cours concernant des éventuelles déficiences, rampes pour handicapés, etc...
- **Annexe « Mairie - Saint-Lucien » :** Résolu d'abattre les deux arbres en façade du 5280 7<sup>e</sup> Rang pour la préservation du drainage entourant le bâtiment. Donc, l'annonce sera localisée précisément suite à ces travaux.
- **Code d'éthique « employés » :** n'ayant pas suffisamment d'information, cet item n'est pas traité.
- **Transferts budgétaires :** n'ayant pas suffisamment d'information, cet item n'est pas traité.
- **Habits de pompiers récupérés/retrait d'indications nominales :** Résolu d'autoriser le retrait des indications nominales aux 3 habits de pompiers récupérés afin de respecter l'entente intervenue entre les deux parties.
- **Pont Gagnon :** a) réparation tablier du pont : Résolu d'octroyer la réparation du tablier du pont à l'entreprise Ployard 2000 Inc, le tout sous les directives de l'inspecteur; b) rencontre présentation remplacement : Information à l'effet qu'il y aura une rencontre le 17

septembre à 10h00 des représentants du MTQ et de Génivar qui viendront nous présenter le projet de remplacement du Pont Gagnon.

- **Réparation d'une partie de glissière de sécurité - 8<sup>e</sup> Rang :** Résolu d'octroyer la réparation d'une partie de glissière de sécurité dans le 8<sup>e</sup> Rang à Excavation Yargeau, le tout sous les directives de l'inspecteur.
- **Carrières-sablères :** Information à l'effet de la réception du nouveau taux pour l'exercice financier 2013 soit 0.54 \$/ la tonne métrique.
- **Autorisation/Traverses 2012-2013 :** Résolu d'autoriser les Clubs de motoneige « Alléghanish des Bois-Frans » de traverser les routes municipales indiquées pour la saison 2012-2013, respectant les normes de signalisation requises et d'en faire l'installation et de maintenir sa conformité tout au long de la saison et ce, à leurs frais.
- **École :** a) Règlement d'emprunt 2012-028 : Résolu d'autoriser le règlement d'emprunt afin de financer la subvention du Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Organisation du Territoire accordé dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités; b) demande de paiement - sanitaires : Résolu d'approuver la demande de paiement à Construction Moreau au montant de 42 196.31\$ conservant la retenue prévue; c) Demande de paiement - parement : Résolu d'approuver la demande de paiement à Construction Allard au montant de 63 919.61\$ et un deuxième montant de 6 197.52\$ confirmant une retenue de 4 000\$ dans l'attente de la vérification suite au séchage complet des joints; d) système d'alarme : n'ayant pas suffisamment d'information, cet item n'est pas traité; e) grillage - fenêtres arrières : n'ayant pas suffisamment d'information, cet item n'est pas traité.
- **Politique de transport scolaire :** Information à l'effet que M. Marchand nous transmettra un courriel confirmant le maintien du service de l'an dernier. M. Marchand indique que la politique est déjà inscrite sur le site de la Commission Scolaires Des-Chênes - vérification à venir.



## Vie paroissiale/La fabrique



### Initiation à la vie chrétienne des jeunes

C'est à partir de 8 ans, que les enfants sont invités à débiter le parcours d'« **Éveil à la foi** », afin d'être initié à la vie chrétienne et de se préparer à vivre trois sacrements de l'Église : le pardon, la « première communion » (ou Eucharistie) et la confirmation. Par rapport au cours d'éthique et culture religieuse enseigné à l'école, il importe que les jeunes connaissent bien ce qu'est la foi chrétienne, afin qu'ils soient capables de se situer parmi les croyances religieuses et qu'ils découvrent la richesse de l'évangile pour leur vie. Les parents qui désirent inscrire leurs enfants au parcours d'éveil débutant à l'automne n'ont qu'à téléphoner au presbytère avant le **10 septembre au 819-397-2344**. Vos coordonnées seront transmises à Marie-Claude Coupal, agente de pastorale pour la paroisse St-Luc. Vous serez ensuite informés par téléphone de la date de rencontre des parents, qui aura lieu à la mi-septembre. Veuillez prendre note que les jeunes âgés entre 11 et 15 ans peuvent s'inscrire à un parcours adapté à leur niveau. Bienvenue aux familles.



### Sacrement des malades

Cette année, la célébration communautaire de l'onction des malades de l'unité Pastorale Emmaüs (paroisses St-Luc et Notre-Dame-de-la-Paix) aura lieu le **dimanche 30 septembre** à 13h30 à l'église St-Cyrille. Nous sommes invités à accompagner les malades de notre communauté par notre présence et notre prière. En tout temps, on peut demander à recevoir l'onction des malades à la maison.

### Collaboratrice en pastorale

Mme Guylaine Marquette a été engagée à raison de six heures par semaine par la paroisse comme collaboratrice en pastorale. Sous la supervision de Marie-Claude Coupal, agente de pastorale, Guylaine collaborera surtout à l'initiation à la vie chrétienne auprès des jeunes.

Bienvenue Guylaine.

Merci à toutes les personnes qui apportent leur appui à la communauté paroissiale en s'impliquant dans une activité ou l'autre, en donnant un coup de main pour l'entretien des bâtiments et/ou en apportant leur support financier par le biais de la CGA ou autrement. La vie de notre communauté vient de notre désir de la voir vivante et signifiante.

Pour toute information quant à la vie paroissiale vous nous contactez au 819-397-2344 ou par courriel : st-luc@hotmail.ca

### Accompagnatrices et accompagnateurs recherchés

Nous sommes à la recherche de personnes pour accompagner les jeunes dans les différents parcours de formation à la vie chrétienne. Vous aimez les jeunes, vous souhaitez qu'ils aient la chance de vivre quelques expériences de vie chrétienne, vous avez une dizaine d'heures à partager pour un parcours à l'automne ou à l'hiver, peut-être seriez-vous la personne désignée pour cheminer avec eux?

Information au presbytère (819-397-2344).

### Confirmation des adultes

Vous n'êtes pas confirmé-e et vous souhaitez vous marier prochainement, ou encore on compte sur vous pour être parrain ou marraine d'un enfant ? Ou vous désirez tout simplement faire un nouveau bout de chemin dans votre foi ?

Une célébration diocésaine de la confirmation des adultes (17 ans et plus) sera présidée par notre évêque, Mgr André Gazaille en décembre prochain. Mais vous devinez bien qu'un temps de préparation et de cheminement est nécessaire à cet événement de foi : il est donc grand temps d'y penser et de vous inscrire.

Vous êtes intéressé-e à demander la confirmation pour vous-même ? Ou encore vous connaissez un adulte qui pourrait être intéressé ? **Les personnes qui portent ce désir doivent se manifester à nous dès que possible.**

Veillez contacter **Jean-Claude (819-397-2344)**

### Message de la communauté de St-Lucien

Tout d'abord la Paroisse St-Luc organise son Rassemblement annuel le 7 octobre à St-Félix-de-Kingsey. C'est une journée reconnaissance de nos bénévoles, tout en étant une activité de financement originale. Des billets sont en vente dans les quatre paroisses au coût de 20\$ pour les adultes et de 10\$ pour les enfants.

Voici la description du programme de la journée :

9h30\_\_ Assemblée d'information

10h30\_\_ Messe

12h00\_\_ Dîner spaghetti (salle Eugène Caillé)

13h30\_\_ Chorale Gospel et Talents locaux.

Pour réservation : Gisèle Beauregard 397-2847 et Gilles Bouchard 397-2893

La Crieé tenue à l'église de St-Lucien le 26 août dernier a rapporté la jolie somme de 1350\$. Nous tenons à remercier les encanteurs François Bernard, Raymond Breton et Richard Lebeau, ainsi que les deux secrétaires Denise Mercier et Anne-Marie Lavoie. Nous voulons aussi remercier la quinzaine de bénévoles qui ont cuisiné, jardiné et tricoté tous ces excellents produits ainsi que tous ceux qui ont acheté un ou plusieurs mets. Sans vous tous, cette activité serait impossible.

Enfin, dans quelques jours vous recevrez comme à chaque année votre formulaire de recensement ainsi que notre demande de contribution pour assurer la poursuite de toutes nos activités religieuses et l'entretien de notre église. Nous avons atteint tout près de 14 000\$ en 2011 et pour balancer notre budget cette année il faudrait atteindre notre objectif de 20 000\$. Nous comptons sur votre générosité et votre solidarité communautaire.

Gilles Bouchard, marguillier





Bonjour chers amis de la Fadoq St-Lucien.

J'espère que vous avez profité de l'été magnifique qui s'achève. Nous voici déjà en automne avec ses belles couleurs; le temps passe si vite.

La plupart d'entre vous seront à l'heure du renouvellement de leur carte de membre. Nous vous contacterons dans les prochains jours.

Nous vous rappelons que si vous avez 50 ans et plus, vous pouvez devenir membre de la Fadoq et ainsi profiter des nombreux avantages ou simplement pour être solidaire d'un organisme provincial qui œuvre à améliorer le sort des aînés dans une société de plus en plus indifférente et perturbée.

Les membres du conseil d'administration composé de Simone Houle vice-présidente, Jacques Provencher, secrétaire-trésorier, Ghislaine B. Lampron, Richard Lebeau, Michel Francoeur, Bibiane Cyr et Gilles Bouchard président, sont toujours disponibles pour répondre à vos questions et pour organiser des activités intéressantes. Nous soulignerons notre 25e anniversaire en 2013.

En attendant, voici un aperçu de nos prochaines activités. Nous débiterons les jeux du mercredi à la salle communautaire le 12 septembre à 14h. Nous continuons nos soirées de danse sociale tous les 4e samedi du mois à la salle communautaire. Le duo Franclair fera les frais de la musique lors de notre première soirée le 22 septembre 2012 à 20 h. Bienvenue à tous.

Nous tiendrons notre souper et soirée des Fêtes le 8 décembre 2012. Réservez cette journée dans votre agenda.

### Heureusement que le Réseau FADOQ est là !

Depuis plus de 40 ans, le mieux-être des aînés est la raison d'être du Réseau FADOQ et le moteur de ses revendications. Cette préoccupation se décline de mille et une façons, dans toutes les sphères de la vie.

Par exemple, le Réseau FADOQ se bat sur tous les fronts pour l'amélioration des revenus à la retraite. Il milite également pour divers enjeux touchant la santé et la maltraitance.

Par ailleurs, il est on ne peut plus proactif dans le domaine de l'hébergement en résidences pour aînés, par le biais du Programme Qualité Logi-Être. Les travailleurs d'expérience ne sont pas en reste puisque le Réseau FADOQ multiplie les stratégies pour contrer l'âgeisme et favoriser la conciliation retraite-travail. L'essentielle solidarité intergénérationnelle lui tient aussi à cœur.

Sans jamais s'asseoir sur ses lauriers ni courber l'échine, le Réseau FADOQ exerce judicieusement l'influence que lui donne la force du nombre et son statut de leader des organismes d'aînés de la province. Le Réseau FADOQ joue un rôle de vigilance, dénonce les injustices, éveille les consciences et prend la parole au nom des plus démunis. Plus que jamais, vous pouvez compter sur VOTRE Réseau pour faire valoir VOS droits !



## La sécurité publique



Info-Crime est un programme communautaire à but non lucratif. Ses objectifs sont d'éveiller la conscience sociale des citoyens, de les sensibiliser à leurs responsabilités civiques et d'aider les organisations policières à protéger la société contre le crime.

Si vous communiquez avec Info-Crime pour signaler une activité illégale ou un crime, vous pouvez être assurés de garder l'anonymat. Votre appel ne sera jamais enregistré, il n'y a pas d'afficheur et la fonction \*69 est désactivée. Seule la municipalité d'où provient l'appel apparaîtra sur le relevé téléphonique.

Alors, si vous détenez des renseignements sur une activité suspecte ou criminelle, téléphonez sans délai.

Vous pourriez, si vous le désirez, recevoir une récompense advenant le cas où vos informations permettent l'arrestation et l'accusation d'un suspect.

Pour tout autre renseignement sur **Info-Crime Québec**, téléphonez sans frais au numéro : **1 800 711-1800**.

**Sergent Hugues Lemaire**  
Coordonnateur des communications  
Et des relations avec la communauté  
Sûreté du Québec  
MRC de Drummond





## Le Cercle des Fermières



Bonjour,

Le cercle des fermières de Saint-Lucien a repris ses activités. Notre première assemblée a eu lieu le 12 septembre dernier et pour les mois qui vont suivre, se sera toujours le deuxième mercredi à dix neuf heures.

Aussi, je vous rappelle que les ateliers avec Annette Houde du comité arts et textiles auront lieu à tous les mardis à notre local. Bienvenue à toutes celles qui veulent faire de l'artisanat ainsi qu'à toutes celles qui veulent apprendre.

Lors de notre assemblée générale qui a eu lieu en juin dernier, nous avons eu quelques changements au niveau du secrétariat ainsi qu'au comité des communications; j'aimerais remercier Mme Édith Richard et Mme Carmen Vigneault pour leur bon travail au conseil d'administration local ( CAL). J'en profite aussi pour remercier celles qui ont accepté de

les remplacer soit Mme Lise Laterreur comme secrétaire et Mme Bibianne Cyr au comité communication, bienvenue dans le CAL à vous deux.

Je vous rappelle que notre bingo aura lieu dimanche le 14 octobre à 13h30 au centre communautaire et comme toujours nous aurons plusieurs prix de présence. On vous attend en grand nombre.

Merci et bonne chance à vous tous

Simone Houle  
Prés.



### Votre nouveau conseil d'administration

Comité dossiers	Mme Micheline Bussières
Comité communication	Mme Bibianne Cyr
Comité arts textiles	Mme Annette Houde
Secrétaire trésorière	Mme Lise Laterreur
Présidente	Mme Simone Houle



CONSEIL 7753,  
BON-CONSEIL

## Les Chevaliers de Colomb



La nouvelle année Colombienne 2012 / 2013 est déjà commencée et les membres du Conseil 7753 de Bon Conseil, se remettent à l'œuvre. Cette année nous aurons nos activités aux dates habituelles :

Installation des Officiers, après la messe de 11h	16 septembre
Commémoration des défunts (déjeuner)	Novembre
Quille-O-Thon	17 Novembre
Fête des aînés, Auberge	Décembre
Accueil et Ste-Clotilde	Décembre
Fête des enfants	Décembre
Brunch Méritas	Janvier 2013
Pain partage	28 et 29 Mars 2013
Assemblée générale 2013	29 Mai 2013

En 2011/2012 les Chevaliers de Colomb du Conseil 7753, ont distribué plus de 2 700\$ aux organismes de bienfaisances de la région.

### Liste des officiers pour l'année Colombienne :

Grand-Chevalier	Pierre Fischer
Ex Grand-Chevalier	André Bussières
Député Gr-Chevalier	Maurice Champagne
Aumônier	Paul-André Cournoyer

Chancelier	Gaétan Foucault
Secrétaire Financier	Raymond Comeau
Secrétaire Trésorier	François Bernard
Cérémoniaire	Marc-André Piché
Avocat	Yvon Champagne
Intendant	Jean-Marc Demers
Syndic 1	Jean-Marc Dumont
Syndic 2	Yvon Durocher
Syndic 3	Vincent Bernier-Boucher
Porte Drapeau 1	Denis Thibault

Notre Assemblée Générale Annuelle des Chevaliers de Colomb se déroulera le 29 mai 2013. Vous connaissez quelqu'un, ou si vous voulez devenir Chevaliers de Colomb. Nous sommes toujours à la recherche de Frères Chevaliers pour assurer la relève.

Pour renseignements supplémentaires, contactez notre Grand-Chevalier, S.C. Pierre Fischer au (819) 850-2648 ou le responsable M. Raymond Comeau au (819) 336-5203.

Merci de votre attention.

S.C. Pierre Fischer, Grand Chevalier



Bonjour,

Ça y est, c'est fait! La rentrée scolaire est derrière nous. Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux élèves et leurs parents. Nous espérons que vous vous plairez à notre école et que votre rentrée se soit bien passée.

Pour bien commencer cette année scolaire, nous avons de nouveau eu droit à la traditionnelle épiluchette de maïs. Selon les sourires vus sur les visages des élèves et des enseignants, nous pouvons dire que ce fut très apprécié. Nous tenons à remercier les précieux collaborateurs sans qui, cette journée ne serait pas aussi agréable. Donc, un merci très spécial au dépanneur St-Lucien, au IGA de St-Charles et au Tim Horton de St-Charles. Il ne faudrait surtout pas oublier tous les parents qui se sont impliqués pour que cette journée soit une réussite.

Comme vous avez pu le constater, l'école s'est refait une beauté. Le résultat est simplement remarquable! Mais il n'y a pas que la brique qui a fait peau neuve, les salles de bain et la peinture sans parler de la ventilation et de l'isolation. Un grand merci à la Municipalité pour ça et pour le prêt de leurs anciens locaux. Le bureau municipal est maintenant utilisé comme local des professionnels et le grand local pour la musique, le parenfant et la bibliothèque. Nous

tenons aussi à vous faire savoir que comme il s'agit de notre première bibliothèque, nous sommes à la recherche de commanditaires pour pouvoir l'aménager et faire l'achat de nouveaux livres.

Les élèves de 4 ans qui participent au parenfant, débiteront le 5 octobre en après-midi tous les jours 1-4 et 7. Nous avons bien hâte de vous voir et espérons que vous êtes aussi enthousiastes que nous.

L'assemblée générale a eu lieu le 18 septembre dans l'école après la rencontre avec les enseignants. Tous les parents ont été invités à prendre part à cette réunion alors que de nouveaux postes seront à combler au sein du conseil d'établissement. Si vous avez envie de participer à la vie scolaire de votre enfant, le conseil d'établissement et l'O.P.P. (organisme de participation des parents) sont une bonne façon de le faire. Deux nom d'élèves auront été tirés au hasard et leurs parents se mériteront le remboursement du matériel tarifiable pour les élèves dont le nom sera tiré.

Au plaisir de vous y voir en grand nombre!

Karyn Gallant  
Présidente du conseil d'établissement



Fierté régionale depuis 1944  
Section locale de St-Lucien

## La société St-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec



Bonjour à toutes et à tous,

Deux événements ont eu lieu cet été dans notre paroisse : la Fête nationale des Québécois et des Québécoises ainsi que les Jeudis en chansons. Ces événements ont été couronnés de succès grâce à votre participation. Merci à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de ces projets.

À l'échelle régionale, il y a eu des changements au niveau du personnel au sein du bureau régional. À la suite du départ de notre responsable des communications, Madame Chantal Dionne, Monsieur François Gardner occupera dorénavant le poste de directeur des communications et des projets. La direction générale est maintenant sous la responsabilité de Madame Gisèle Denoncourt à la suite d'un processus de recrutement tenu en juillet dernier.

Un concours, ayant comme thème «**Le français à l'honneur cet automne**» a été lancé depuis peu. Vous avez reçu par la poste les modalités de ce dernier. Ce concours et les projets réalisés sont autant de moyens pour la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec de promouvoir la langue française ainsi que la culture et les arts. Nous vous invitons à y participer.

Pour conclure, n'oubliez pas de nous faire parvenir vos demandes d'aide financière que nous analyserons avec grand intérêt. Notez qu'il est important de se conformer aux nouvelles règles en vigueur relativement au calendrier établi pour le dépôt de tout projet.

La présidente,  
Suzanne P. Lebeau





## RETOUR À L'ÉCOLE!!

Et oui toute bonne chose a une fin!!!

Malgré le beaux temps qui perdure, on sent que l'été s'en va puisque l'école recommence déjà!!! C'est certain que l'été nous manquera mais on peut maintenant revoir plusieurs amis plus souvent!!! J'espère que vous garderez de beaux souvenirs de cette saison qui tire à sa fin pour faire place à l'automne où nous verrons un beau phénomène qui, malgré ses répétitions est toujours un peu émerveillant. Je ne sais pas pour vous, mais pour moi c'est comme ça!!! Les feuilles changeront de couleur et ensuite tomberont pour nous laisser la chance de faire des montagnes de feuilles et de sauter dedans!!!

À part jouer dehors, on peut aller s'asseoir devant un bon film! Je vous suggère "Twilight Révélation (2e partie)" qui sera à l'affiche en novembre. Dans le même genre, si vous n'avez pas encore écouté ou lu "Unger game" Cela vaut vraiment la peine! L'école qui recommence signifie aussi que les séries télé qu'on aime tant seront à notre écran! C'est également la première étape où on doit se remettre dans l'ambiance des bancs d'école et de s'habituer à se lever plus tôt. C'est aussi le moment le plus difficile car on a tendance à effacer de notre mémoire tout ce que nous avons appris l'année dernière!!

Bon début d'année scolaire!! :)

**Erika Faucher**



*Le comité aux citoyens*

## Le gaz de schiste est à nos portes ! "NON, n'entrez pas chez-nous"

Connaissez-vous ou avez-vous entendu parler du gaz de schiste?

Êtes-vous de ces personnes qui croient faire de l'argent en louant leurs terres sans connaître les conséquences irréversibles? En voici quelques unes :

- La contamination des nappes phréatiques,
- Contamination des sols, terres et animaux
- Contamination de l'air (accélération du réchauffement de la planète).
- Augmentation des allergies, cancers, maladies respiratoires, des frais de santé
- Dévaluation des propriétés, terres, sites touristiques
- Dégradation de notre qualité de vie!

Est-ce que c'est ce dont nous désirons laisser aux générations futures? La terre nous est prêtée et il faut en prendre soin. Il faut agir maintenant. Votre signature peut faire la différence.

Il existe un **Comité de citoyens gaz de schiste Saint-Lucien** depuis juin dernier. Des personnes font présentement du porte à porte et autres. Nous avons besoin de vous et si cela vous intéresse, vous pouvez joindre le comité en communiquant avec Pierrette Labelle au 819- 397-2155.

**Bourses d'études de la Caisse - ne tardez pas  
à vous inscrire, vous avez jusqu'au 28 septembre !**


- ↔ **Nouveauté** - inscrivez-vous directement en ligne au [www.boursesdetudes.info](http://www.boursesdetudes.info) et remettez aussi votre preuve de fréquentation scolaire (horaire de cours) en même temps !
- ↔ **9 500 \$ en tirage** si vous êtes étudiant (sec. V et +) à temps plein et membre de la Caisse depuis le 31 mai 2012.
- ↔ Tous les détails et règlements disponibles sur le site Internet de la Caisse.
- ↔ Vous devez être présent à la Soirée jeunesse **le vendredi 12 octobre 2012** à la Flèche d'Or de St-Cyrille pour participer au tirage d'une bourse d'étude.

**Carte Visa pour étudiants**



**Nouveau : Avis de paiement!**

Recevez un rappel amical par courriel si, à 3 jours de la date d'échéance du relevé, vous n'avez pas effectué le paiement de votre compte VISA Desjardins JUSTE POUR ÉTUDIANTS. En savoir plus sur le service [Avis de paiement](#) (lien).

Nom de la carte	Description
<p><b>JUSTE POUR ÉTUDIANTS</b> Un excellent moyen de se bâtir un dossier de crédit!</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux d'intérêt : <b>19,4 %</b></li> <li>• Taux d'intérêt réduit en option : 11,8 % (30 \$/an)</li> <li>• Frais annuels : <b>aucuns</b></li> <li>• Service de personnalisation Mon image</li> <li>• Choix parmi 2 visuels non personnalisés en édition limitée</li> <li>• Protection-cellulaire</li> <li>• Billetterie à la carte</li> <li>• Assurance voyage de 3 jours sans frais</li> <li>• Technologie sans contact VISA payWave</li> <li>• Avis de paiement</li> </ul> <p>En savoir plus sur la carte <a href="#">JUSTE POUR ÉTUDIANTS</a> <a href="#">Demande de carte VISA Desjardins JUSTE POUR ÉTUDIANTS</a></p>

**Marge de crédit Avantage étudiant**

Idéal si vous êtes un étudiant non admissible à l'aide financière gouvernementale, ou si l'aide qui vous est consentie est insuffisante pour couvrir tous les frais liés à vos études et que vous souhaitez voir vos besoins financiers comblés afin d'étudier en paix, à l'abri des tracasseries financières. Cette marge de crédit est réservée aux étudiants, sans limite d'âge à temps plein ou partiel des niveaux collégial et universitaire ou suivant une formation professionnelle.

Pour en savoir plus sur la marge de crédit Avantage étudiant, consultez le lien : [http://www.desjardins.com/fr/particuliers/produits\\_services/financement/marge\\_credit/mc\\_avantage.jsp](http://www.desjardins.com/fr/particuliers/produits_services/financement/marge_credit/mc_avantage.jsp).





Petite pensée à dire tous les jours

« Toutes les forces de la vie, toutes les puissances de l'âme agissent ensemble afin que , conformément à ma détermination, je participe toujours davantage aux richesses infinies de la vie dans son inépuisable plénitude. »

« Chacun de mes désirs porte en soi la possibilité de sa réalisation, -- car, autrement, il n'existerait pas. Mes désirs manifestent des possibilités, -- et ma foi les mue en réalités. »

Tiré du livre : K.O. Schmidt : Le hasard n'existe pas.



La recette du journal

Croustade de pommes à l'érable

Ingrédients :

- 5 à 6 pommes pelées en tranches
- ¾ tasse de sirop d'érable
- ½ tasse de farine
- ½ tasse de gruau
- 1 tasse de cassonade
- ½ tasse de beurre
- 1 pincée de sel

Préparation :

- Déposer les pommes dans un plat 8X8 pouces allant au four.
- Verser le sirop d'érable sur les pommes.
- Mélanger le reste des ingrédients ensemble.
- Verser sur les pommes et faire cuire au four à 375° F pendant 35 minutes.

Tiré du livre « Les petites douceurs du cercle des fermières de St-Lucien 2011, page 245. Recette de Solange Lampron



CONCOURS « HISTOIRE DE NOTRE MUNICIPALITÉ » DU P'TIT CURIEUX

Répondez correctement aux trois questions ci-dessous se rapportant à l'histoire de notre Municipalité dans cette édition du journal et vous pourriez vous mériter un volume sur l'histoire du Québec gracieuseté de la Société St-Jean-Baptiste. Déposez votre coupon réponse au Dépanneur St-Lucien ou au bureau municipal avant le 15 octobre 2011. Un seul coupon par personne. Les membres de l'équipe du journal ainsi que leurs conjoints ne peuvent pas participer à ce concours.

Nom : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_

QUESTIONS

1- Qui a conçu le logo de la municipalité ?

- \_\_\_ Mme Catherine Paradis
- \_\_\_ Mme Manon Beauvais
- \_\_\_ Mme Sylvie Savoie

2- Qui fut le premier président du conseil d'administration de la Caisse Populaire Desjardins de St-Lucien ?

- \_\_\_ M. Antonio Sénécal
- \_\_\_ M. Albert Lalancette
- \_\_\_ M. Walter Parenteau

3- En quelle année la confrérie des Dames de Sainte-Anne fut-elle fondée à St-Lucien ?

- \_\_\_ 1952
- \_\_\_ 1947
- \_\_\_ 1965



**Au petit camp inc.**  
Bleuetière et cèdres de haies à vendre. Situé au 6600 rang 4 à St-Lucien.

Tel 819-397-2026  
ou cel 819-471-1726



**Recherche homme à tout faire/ouvrier à temps partiel** pour peinture, entretien, petit projet sur le terrain situé au dans le rang 4 à St-Lucien. Contactez René Grégoire au 819-397-5555.



**Bucheron demandé** à l'heure ou à la corde (moitié/moitié) situé dans le rang 4 à St-Lucien. Contactez René Grégoire au 819-397-5555.



**Problèmes de coyotes ?**

Appelez-moi et j'irai les chasser

Sylvain Breton 819-336-4418

**Réponses du concours du journal dans l'édition de juin 2012.**

- 1- En quelle année furent construite l'église, le presbytère et ses dépendances? **1905**
- 2- Comment se nomme la nouvelle paroisse fusionnée (St-Félix, St-Lucien, St-Cyrille et St-Joachim)? **St-Luc**
- 3- Que signifient les trois cônes qui sont représentés sur le logo de la municipalité? **La forêt**

**ANNIVERSAIRES :**

**Septembre :**

- 02- Lise Laterreur
- 08- Claire Morin
- 11- Raymond Breton
- 13- Yanérick Lemaire
- 14- Louise Tessier
- 16- France Valence
- 16- Michel Francoeur
- 18- Marcel Côté
- 18- Omer Lebeau
- 21- Monique Lebeau Lalancette
- 28- Lucie Lebeau
- 28- Manon Beauvais

**Octobre :**

- 03- Denis Forest
- 04- Thérèse Cusson Lebeau
- 18- Bernadette Lebeau
- 25- France Edmond
- 27- Anette Houde
- 28- Colette Cusson Lampron

**ANNIVERSAIRES :**

**Novembre :**

- 03- Daniel Lemaire
- 06- Jean-Pierre Pellerin
- 14- Rachel Parenteau
- 16- Claudette Cuerrier
- 19- Solange Lampron
- 27- Jean-Pierre Desrochers

**Décembre :**

- 04- Gaétan St-Sauveur
- 06- Suzanne P Lebeau
- 09- Bibianne Thériault
- 10- Pauline Beauregard
- 14- Gaétan Joyal
- 15- Annie Laterreur
- 15- Isabelle St-Onge
- 17- Andrée Parenteau Gendron
- 19- Gisèle Champagne
- 25- Stéphanie Lampron
- 29- Marcel Lampron

